

## Délibération du Conseil Municipal

D.2024-035

## Commune de LAUZERTE

ACTE : 7.1.2

L'an deux mille vingt-quatre et le 10 Avril à 20h, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES BASSO-GUICHARD, BOURCIER, DENIS, GAUCHET,  
MRS BERTHAUX, CAM, LE MOING, PIERASCO, ZULIAN

Procuration : MME LARONDE A M. BERTHAUX  
MME MAZILLE A M. PIERASCO

Excusé(e)s / Absent(e)s : MME NEGRE ; MRS BADOE ET BAÏADA

Secrétaire : JEAN-FRANCK PIERASCO

Date de la convocation : 28/03/2024

Nombre de conseillers : 14    Nombre de présents : 9    Nombre de votants : 11

❖ **OBJET : BUDGET ASSAINISSEMENT - VOTE DU BUDGET 2024**

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024 arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 13 Mars 2024, comme suit :

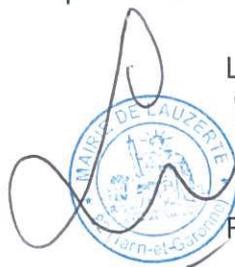
Dépenses et recettes de fonctionnement :    244 609 €

Dépenses et recettes d'investissement :    248 617 €

**L Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **VOTE** : le budget de l'exercice **2024** présenté par Monsieur François LE MOING, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section de :
  - Fonctionnement à : 244 609 €
  - Investissement à : 248 617 €

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Le Maire,  
  
François LE MOING